

**Demande d'exonération frais
stationnement Bordeaux
Exercice à domicile**

Adresse professionnelle (cabinet) :

.....

Adresse personnelle :

.....

Tél portable : **Mail :**

Je soussigné(e) (nom/prénom).....

inscrit(e) au Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes de la Gironde

sous le numéro d'ordre numéro RPPS

autorise le Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes de la Gironde à

faire usage du SNIR ci-joint, afin de pouvoir figurer sur la liste des MK réalisant des domiciles à

Bordeaux.

Remarque : Cette liste transmise à la Mairie ne reprend aucune donnée du SNIR mais seulement les données ci-après : nom, prénom, numéro d'ordre et numéro RPPS.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à :

Date :

Signature

Article R4321.143 du CSP : « Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un masseur-kinésithérapeute peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. »

Exemplaire à retourner au cdo à : cdo33@ordremk.fr